

MÉTROPOLE DE ROUEN. Quand l'argent public passe par les fenêtres de certains covoitureurs

Klaxit est une application de covoiturage très largement utilisée dans la Métropole de Rouen. Des témoignages indiquent que son utilisation est parfois pervertie. Explications.

Manon* est étudiante à Rouen. Lors de ses trajets en voiture dans la métropole, elle lance Klaxit sur son téléphone, une application subventionnée depuis un an et demi par la Métropole pour inciter au covoiturage.

Le principe est simple : mettre en relation des conducteurs et des passagers qui effectuent le même trajet afin de limiter l'utilisation des voitures et désengorger les routes, notamment la Sud 3 qui relie Elbeuf à Rouen. Pour inciter à la manœuvre, le conducteur est à chaque fois récompensé à raison de 2 euros par trajet de moins de 30 kilomètres.

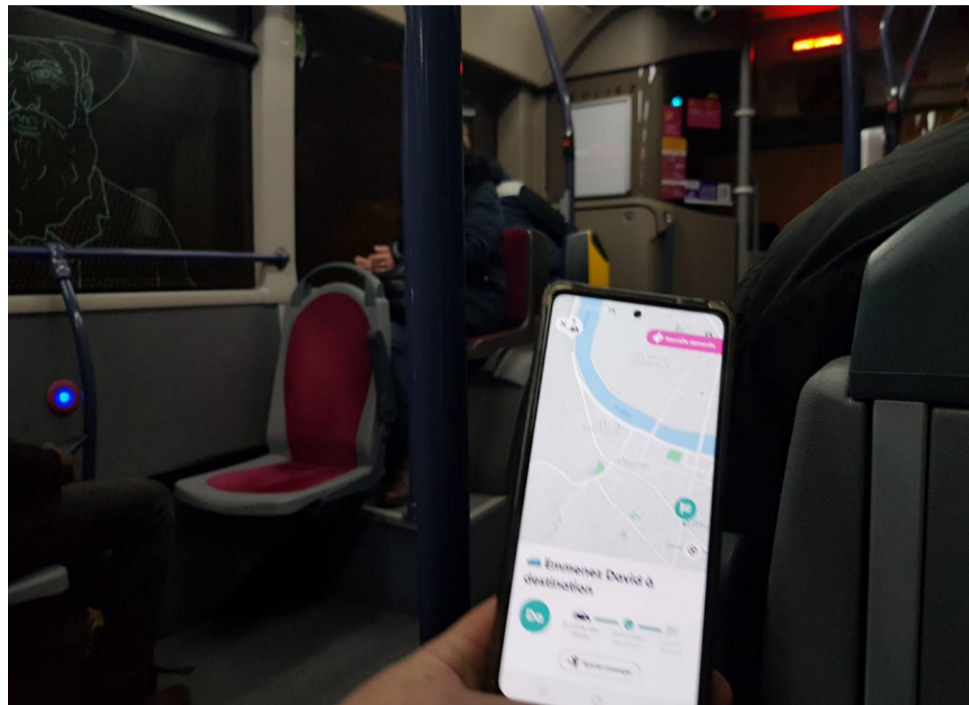
De quoi donc arrondir ses fins de mois pour Manon, qui a empoché en moyenne 8 euros par semaine depuis avril 2022. Sauf que son geste n'a rien d'écolo : il n'y a personne sur le siège passager de la voiture de Manon. La jeune femme fait ce que les adeptes de la pratique appellent du « covoiturage de boîte à gants », c'est-à-dire qu'elle utilise deux téléphones.

Elle n'est pas la seule à avoir flairé la bonne affaire. Problème : c'est la Métropole de Rouen qui alimente les caisses de Klaxit, qui rémunère ensuite les conducteurs.

« Covoiturage de boîte à gants »

Début février, la technique frauduleuse est arrivée jusqu'aux oreilles du Journal d'Elbeuf. Nous avons donc décidé de tenter nous-mêmes l'expérience en utilisant un second portable. En faisant huit trajets, nous avons pu cumuler une vingtaine d'euros.

En un mois, à raison de deux trajets par jour on peut donc amasser une centaine d'euros (sans compter les bonus alloués



Klaxit, l'application de covoiturage qui donne un peu plus de deux euros au conducteur pour un trajet, fonctionne dans le bus. Elle est très utilisée dans la Métropole de Rouen.

par l'application). En sachant que plusieurs sources nous disent utiliser deux voire trois portables supplémentaires.

Parmi les témoignages recueillis par Le Journal d'Elbeuf, des automobilistes rodés à la manip' assurent que cela se fait de façon « industrielle » dans le secteur de l'agglomération d'Elbeuf et dans le reste de la Métropole de Rouen. De quoi mettre un sacré coup à la communication de la Métropole qui, en se basant sur l'Observatoire du covoiturage au quotidien en France piloté par le ministère de la Transition Écologique, dit être « le premier territoire de France pour le covoiturage ».

D'après cet Observatoire, le covoiturage a en effet explosé en deux ans dans la métropole, passant de 2 147 trajets en janvier 2021 à plus de 110 000 en

janvier 2023.

Rémunéré pour un covoiturage... dans le bus

Mais combien de ces trajets sont effectivement effectués en covoiturage ? Car dans la Métropole, l'astuce frauduleuse circule par le bouche-à-oreille. « C'est une copine qui m'a parlé de l'application », raconte Manon, « Et au moment où j'ai dû changer de portable, l'idée m'est venue. » La jeune femme indique avoir « pris un forfait à 2 € chez Free pour mon ancien portable », qu'elle utilise désormais pour se faire passer pour un covoitureur.

Pire, certains n'utilisent même pas de voiture. Ils montent dans un bus et activent leur application Klaxit car l'application ne fait pas la différence avec une voiture. C'est le cas de Maxime*, un autre étudiant qui relie Rouen à Saint-Étienne-du-Rouvray. « On sait qu'on peut utiliser Klaxit pour faire de l'argent », explique-t-il. Il a allumé l'application dans le bus avec des amis. Ils ne sont pas les seuls à le faire, un autre témoin, habitué des trajets entre Grand-Quevilly et l'agglomération d'Elbeuf a indiqué au Journal d'Elbeuf, photo à l'appui, s'être fait payer deux euros par Klaxit pour avoir covoituré avec son voisin. Sauf qu'il était tout seul. Et dans le bus.

Un troisième cas de figure est revenu à plusieurs reprises : celui des courses familiales. Une mère de famille a en effet confié utiliser Klaxit avec les portables de ses enfants pour aller au supermarché. De quoi détourner largement l'utilisation première

de l'application.

4,2 millions d'euros d'argent public

Avant d'aller dans la poche de ces fraudeurs, l'argent distribué par Klaxit lui vient de la Métropole. Souhaitant développer à plein le covoiturage, elle n'a pas lésiné sur les moyens.

L'expérience débute en janvier 2022. Après une délibération votée en décembre l'année précédente, la Métropole alloue alors 200 000 € à la rémunération des conducteurs. Cela s'accéléra très vite. En effet, les chiffres s'envolent et le covoiturage, à première vue, semble prendre parmi la population. Pour suivre le rythme, la Métropole vote une nouvelle somme d'un million d'euros qui se rajoute à la première pour Klaxit.

Même mécanisme en décembre 2022. Les élus de la Métropole votent une nouvelle rallonge ce qui porte le total alloué par la Métropole à 2,5 millions d'euros. Enfin, en février de cette année, une nouvelle somme est donnée, en plus, à Klaxit. Cette fois, la Métropole vote pour rajouter 1,7 million d'euros. Dans cette délibération, la collectivité limite désormais la somme maximale qui peut être allouée aux conducteurs. Au total, la Métropole a donc dépensé 4,2 millions € dans Klaxit. Avec quelle certitude que cet argent est redistribué de manière vertueuse ?

« La fraude, c'est un vrai sujet pour nous »

Chez Klaxit, on marginalise le problème. « Tous nos trajets sont homologués par le

registre de preuve de covoiturage du ministère des Transports », assure Julien Honnart, le fondateur. « La fraude, c'est un vrai sujet pour nous. C'est important de prouver l'authenticité de nos trajets aux collectivités et d'assurer que leur argent est bien dépensé. »

« Au-delà de dix trajets en tant que passager, il faut s'identifier », indique-t-il d'ailleurs. Système qui doit rendre impossible la combine qui consiste à avoir plusieurs portables avec soit. Mais qui ne fonctionne pas totalement. Nos témoins ont confirmé qu'il suffit de supprimer son compte et d'en créer un nouveau avec le même numéro pour dépasser ce quota de 10 voyages. Là aussi, Julien Honnart a une parade et assure qu'on ne peut pas frauder « plus de 45 trajets en tant que passager ». Et qu'une suppression et création successive d'un compte pouvait tout à fait attirer le regard du « service support / fraude » de l'application.

De plus, d'après Julien Honnart, ces failles sont surtout liées à « des seuils réglementaires » et que l'application agit selon les règles actuellement en vigueur. Les autres applications qui fonctionnent sur le même système de covoiturage sont soumises à ces mêmes règles.

« C'est très marginal et ça ne m'empêche pas de dormir »

Pourtant, Julien Honnart affirme qu'il est impossible de remettre en cause les chiffres présentés par Rouen. Au contraire, il salue la collectivité qui a su, d'après lui, accompagner l'explosion du covoiturage. « La subvention est égale au volume de covoiturage. C'est parce que Rouen est volontariste que ça marche aussi bien. [...] On constate que lorsqu'il

n'y a plus de subvention, le covoiturage s'écroule. »

De son côté, la Métropole assume que des fraudes puissent exister. Cyrille Moreau, le vice-président aux mobilités, connaît l'existence de ces différents mécanismes « de petits malins qui se croient plus intelligents que les autres ». « Si un processus est valable à 95 %, on ne s'embête pas » avec le résidu moins fonctionnel, précise celui qui a fait des études de statistique. « C'est très marginal et ça ne m'empêche pas de dormir », affirme-t-il.

Objectif : continuer de développer le covoiturage et donc les subventions

Si depuis le mois de mars, à la demande de la Métropole, il n'est désormais plus possible d'utiliser Klaxit dans un rayon de 400 mètres autour du métro et des lignes de Téor, « ce n'est pas une réponse aux fraudes », assure Cyrille Moreau. « On veut encourager l'usage des transports en commun », déclare-t-il. Par ailleurs, ce nouveau dispositif ne sera pas étendu aux lignes Fast, dont la F9 qui relie Rouen à Elbeuf. Nos différents témoins nous confirment justement que la manipulation fonctionne toujours et cela même avec des comptes certifiés. « Au final, Klaxit peut aider socialement des gens et permet de réduire la pollution », préfère rappeler l'élu.

Aujourd'hui, le covoiturage représente 0,5 % des trajets quotidiens dans la Métropole de Rouen. Et l'élu affirme qu'il va falloir continuer à accompagner l'application pour maintenir et surtout atteindre 1 % des trajets - ce qui représente 200 000 trajets par mois. D'autant plus que l'État, informe Cyrille Moreau, prévoit d'accompagner les collectivités à hauteur de 50 % dans les subventions allouées aux prestataires de covoiturage.

T.R.
* Tous les prénoms ont été modifiés.

Le trajet le plus covoituré de France... suit une ligne de métro à Rouen

Le ministère de la Transition Écologique laisse en libre accès de très nombreuses données qui concernent le covoiturage. Et cela par le biais de l'Observatoire national du covoiturage. Une masse impressionnante de chiffres qui dessinent l'état du covoiturage en France chaque mois.

Grâce à cet Observatoire, on découvre que le trajet le plus covoituré de France est tout simplement Rouen - Saint-Étienne-du-Rouvray. Deux villes qui appartiennent à la même

agglomération et qui sont surtout reliées par une ligne de tram. En janvier 2023, 6 865 covoiturages ont été effectués entre ces deux villes. Au total, en janvier 2023 la Métropole de Rouen a enregistré 110 000 trajets covoiturés. Très loin devant Montpellier (40 000) et Beauvais (27 000). Il n'y a que l'Île de France qui compte plus de covoiturages. Si le chiffre est impressionnant, Klaxit rappelle que ces 6 865 covoiturages ne représentent que 10 % des trajets dans Rouen.

Klaxit dans la Métropole en chiffres

En décembre 2021, la Métropole comptait 6 205 personnes inscrites sur l'application. Nous sommes passés à 35 579 inscriptions en décembre 2022. Le nombre de trajets a augmenté sur ce même ordre de grandeur. 8 309 trajets en décembre 2021 contre 110 000 trajets en janvier 2023. Ce qui représente une hausse de 1224 %. Pour combien de covoiturages réels ?